



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 126773

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'assurance des oeuvres d'art des musées nationaux. Pour toute oeuvre d'art lui appartenant, l'État en est lui-même l'assureur. En effet, il n'y aurait pas de crédits suffisants pour contracter des assurances pour toutes les collections nationales qui se comptent en centaines de milliers d'oeuvres, de valeurs très variables. En outre, aucun dédommagement ne permettrait de remplacer un objet par essence unique. Or il existe une puce antivol qui permettrait de suivre à la trace les oeuvres d'art. Aussi, il souhaite savoir si l'État envisage de doter son patrimoine de ce véritable passeport infailible.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126773

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 777

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)